

**Développer des compétences morpho-lexicales en FLE.
Cas des étudiants de 1^{re} année licence**

**Developing morphological and lexical skills in FFL.
The case of first-year undergraduate students**

*Daho Ahmed **

*Université Djilali Liabes –Sidi-Bel-Abbès.
Algérie*

a.daho3365@gmail.com

Date de réception: 26/02/2026 Date d'acceptation: 01/05/2026 Date de publication: 07/06/2026

Résumé:

Cette étude met en évidence un constat récurrent dans l'enseignement universitaire : le lexique constitue le domaine le moins exploité pédagogiquement durant l'apprentissage de la langue. Les enseignants observent un déficit lexical important chez les étudiants, sans qu'un enseignement systématique efficace ne soit réellement mis en place. Bien que les relations morphologiques soient souhaitables pour favoriser l'acquisition orthographique et l'enrichissement lexical, elles sont peu exploitées pédagogiquement. Cette situation empêche les étudiants, pourtant au niveau universitaire, de développer des idées et de produire des énoncés riches et cohérents. L'étude menée auprès de 30 étudiants de première année licence vise ainsi à analyser leur compétence morpho-lexicale, en montrant que la morphologie d'un mot isolé peut constituer un indice de sens.

Mots-clés: lexique universitaire ; compétence morpho-lexicale ; enseignement systématisé ; relations morphologiques ; production discursive.

Abstract:

This study highlights a recurring observation in university teaching: vocabulary is the least exploited area in language learning. Teachers observe a significant lexical deficit among students, without any effective systematic teaching methods being put in place. Although morphological relationships are desirable for promoting spelling acquisition and lexical enrichment, they are rarely exploited pedagogically. This situation prevents students, even at university level, from developing ideas and producing rich and coherent statements. The study, conducted with 30 first-year undergraduate students, aims to analyse their morpho-lexical competence, showing that the morphology of an isolated word can be an indicator of meaning.

Keywords: academic vocabulary; morpho-lexical competence; systematic teaching; morphological relationships; discursive production.

* *DAHO Ahmed*

1. Introduction:

En tant qu'enseignant universitaire, nous avons constaté, à travers l'évaluation des productions orales et écrites des étudiants, que le lexique, voire le vocabulaire, demeure « le maillon faible » de l'enseignement du français. En effet, les étudiants présentent un déficit marqué dans ce domaine, sans pour autant qu'un enseignement systématique leur soit proposé. D'autant plus que, lorsqu'un tel enseignement existe, il ne produit pas nécessairement les effets escomptés (Florin, 1993). Il convient de constater, par ailleurs, que les pratiques systématisées ne sont plus d'actualité. Pourtant, les relations morphologiques font l'objet de prescriptions dans les différents programmes d'enseignement, dans le but de favoriser l'acquisition de l'orthographe et l'enrichissement du lexique. Surtout, elles représentent des données observables, manipulables et analysables et offrent, par conséquent, des perspectives pédagogiques et didactiques intéressantes. Cependant, face à cette situation, les apprenants se trouvent dans l'incapacité manifeste de produire et de développer des idées en usant des termes et d'un vocabulaire qui pourrait leur faciliter la construction d'énoncés cohérents et plus ou moins riches, tant à l'oral qu'à l'écrit. Ce constat est souligné par Jean-Pierre Cuq et Isabelle Gruca (2017) : « De nombreux apprenants peinent à produire un écrit simple en raison d'un lexique limité et de difficultés de cohérence, une situation également observable chez les étudiants universitaires. ». Les différentes matières enseignées en tronc commun, telles que la C.E.E., l'étude de texte, la C.E.O., etc., ne permettent pas l'acquisition et la consolidation d'un bagage lexical suffisant qui aide l'apprenant à produire des discours variés. Par conséquent, elles ne peuvent produire les résultats escomptés comme le souligne Paul Bogaards (1994), sans vocabulaire, rien ne peut être transmis, ce qui explique que les apprenants n'atteignent pas les résultats attendus malgré les activités proposées.

2. Présentation de l'étude

1.2 La compétence morpho-lexical des étudiants de 1^{re} année licence

Nous nous sommes attaché dans notre étude à réaliser auprès d'un groupe de 30 étudiants, se proposant de montrer que les apprenants possèdent une compétence morpho-lexicale telle que la morphologie d'un mot isolé, hors contexte, constitue un indice de sens.

Cette étude s'est appuyée sur un test en 7 parties contenant des exercices d'application. Ces différents exercices ont été conçus de telle manière qu'ils mettent en évidence l'existence de certaines tendances, régularités ou irrégularité dans le comportement des étudiants vis-à-vis des questions morphologiques.

- Compétences morphologiques dérivationnelles ;
- Compétences morphologiques compositionnelles ;
- Compétences génériques ;
- Compétences sémantiques.

Ce sont ces tendances et les hypothèses qui s'en dégagent que nous avons pensé pouvoir développer dans nos propositions pour les contextes d'apprentissage en FLE ; c'est pourquoi nous allons détailler quelques résultats de cette étude.

Le test soumis sous forme d'exercices, avait pour but d'examiner si, pour les apprenants, le mot est une unité « sécable » en unités plus petites, puis si, ces unités plus petites sont recomposables et enfin si, à partir de ces unités, on peut donner ou prédire un sens à un mot isolé, inconnu ou peu connu.

Afin de préparer les étudiants à la tâche, nous rappelons que le test que nous leur avons proposé comprend un préambule explicatif et une révision terminologique :

❖ Un mot dérivé change de nature :

Ex. fin (nom) + ir – finir (verbe)

Ex. océan (du grec ocean) + o (voyelle de liaison) + log (science ou discours en grec) + ie (suffixe féminin) donne océanologie qui désigne la science qui étudie les mers ou les océans.

Ex. jeun-esse est construit à partir de 2 éléments jeun-, la base et –esse suffixe qui indique la qualité de ce qui est jeune.

Nous leur faisons rappeler donc ceci : « J'appelle élément une partie de mot qui a un sens, que l'on peut retrouver dans d'autres mots et qui entre dans la construction des mots dérivés ou des mots composés ».

3. Expérimentation :

Test 1 : mots courants à base verbale, suffixés

Dans un 1^{er} exercice, les étudiants devaient découper les mots courants à base verbale, représentant les suffixes de substantivation.

- La consigne proposée est : découpez ces mots en éléments de sens les plus petits possibles.

Ex. : Bâtiment, sentiment, remboursement, pansement, assortiment, bavardage, chauffage, jardinage, opération, résolution, contribution, action.

- Résultat :

Les résultats de ce test montrent que la majorité des étudiants pratiquent le découpage à partir des suffixes. Ils repèrent en premier lieu le suffixe puis seulement ensuite la base verbale. Les dérivations (–ment et –age) sont les plus faciles à identifier, en particulier dans les mots les plus connus bâtiment ou jardinage. Ce sont les dérivés en (–tion) qui enregistrent les résultats les plus faibles. Dans la série de mots à construction complexe avec préfixe et suffixe, voyelle de liaison ou voyelle thématique, tels que assortiment, remboursement, les étudiants sont souvent perplexes et hésitants sur la place de la voyelle, mais produisent un découpage :

- 33% ont proposé a/ssorti/ment

- 35% ont proposé assorti/ment

Commentaire 1 :

Nous pensons que si la dérivation s'opère sur une base simple, elle est repérable par tous. Si elle s'opère sur base complexe, le repérage pose problèmes et les étudiants ont tendance à opérer le découpage non morphologique mais syllabique.

Test 2 : composition et dérivation savante

Le deuxième exercice porte sur des mots construits par composition et dérivation à partir d'éléments d'origine grecque, pour la plupart inconnus des étudiants. Notre but est d'observer leur comportement face à des mots composés de plusieurs éléments

porteurs de sens. Ces termes comportent des voyelles de liaison i ou o (ovipare) et des voyelles phonographiques (comme u et e dans –logue).

- **Consigne : trouvez dans ces listes de mots le ou les éléments communs. Entourez-les et donnez leur sens.**

Ex. : Météorologie, météorologue, géologue ; psychiatre, psychiatrie, pédiatre ; photographe, photographie, géographe ; géométrie, géométrique, anthropométrie.

- **Résultat :**

65% des étudiants ont identifié les mots avec les bases (–log-, graph-) contre seulement 10 % qui ont identifié les mots à base de –mètr-, iatr- présentant plus de difficultés.

Commentaire :

Les résultats à ce test montrent des variations significatives selon le niveau et l'appartenance socioculturelle des étudiants. La compétence compositionnelle s'avère davantage lié à ces deux conditions.

Test 3 : compétence en production dérivationnelle.

Dans cette activité, les étudiants vont faire un travail de « recherche » dans leur vocabulaire et ensuite l'inventaire des mots qui, selon leur connaissance des règles de composition, sont potentiellement de la famille de « acte ».

- **Consigne : « Donnez le plus de mots de la famille de : acte. »**

- **Résultat :**

- **Les mots proposés :**

1. La majorité des étudiants ont proposé les mots suivants :

- Actif, acteur, actuel, actanciel, acter, actionner, actuelle, actuellement, active, actualité, actuel, activement, action, activité, actualiser, actionnaire, actuellement.

2. Une minorité a proposé les mots :

- Caractère, factuel, proactif, hyperactif, réactivité, spectacle, réactive, réacteur, transaction, réactif, interaction.

-

Commentaire :

C'est une compétence de reconnaissance qui a été mise à l'œuvre, c'est pourquoi les étudiants ont proposé en 1^{er} lieu des mots qui commencent par (act-) comme actif, acteur, action, etc., qu'ils ont suffixés, puis des mots moins courants comme factuel, réactif, proactif, etc. ainsi que des dérivés de (actu-), comme actuel, actualité, etc. Enfin ils vont mettre en œuvre les règles morphologiques et créer des mots tels que : enactement, transactif, actement, etc. Ils vont même produire des mots qui n'appartiennent pas à la famille de « acte » mais ayant une suite graphique commune comme : lecteur, caractère, spectacle.

Test 4 : identification d'une base savante dans des mots complexes.

Dans cet exercice on demande aux étudiants de repérer un élément-base au sein d'une liste de mots où il occupe des positions variées. Comme chrono- ou thermo-

- Consigne : « A quelle(s) famille(s) appartiennent ces mots ? »

- Géométrie, géomètre, géométrique, géométriquement.
- diamètre, diamétralement, parcmètre.
- Chronomètre, chronologiquement, diachronique, chronique.
- Thermomètre, thermonucléaire, thermostat, thermes,

- Résultat :

75% des étudiants ont pu identifier l'élément commun, quelques-uns ont indiqué comme réponse « de la famille de la mesure », indiquant par là qu'ils avaient identifié le trait commun à ces mots. On peut dire que cette opération est accessible à des étudiants de 1^{re} année.

Commentaire :

Ce test a permis de confirmer que les mots savants d'origine latine, ne perturbent pas les étudiants et sont capables d'y repérer les régularités. Ils sont d'une écriture simple, ont des correspondances phonographiques élémentaires, ils ne contiennent pas de graphie à transformation, ils ne demandent pas d'ajouter dans leur graphie de dérivation, ils ne sont pas polysémiques.

Test 5 : compétences morphologique et sémique.

Dans cet exercice nous tentons de vérifier si les étudiants ont saisi les règles de composition des séries précédentes (mots savants composés), donc ils peuvent donner un sens à un autre mot inconnu c'est-à-dire ils sont capables de donner une définition et d'identifier un niveau de formulation à partir d'un mot composé nouveau. D'où la question :

- Consigne : « Que veut dire le mot métrologie ? »

Il s'agit ici d'isoler les deux premiers éléments qui sont des indices de sens : métro (mesure), log (étude de / science de) et le suffixe -ie qui indique que le mot est féminin singulier.

- Résultat :

24% des étudiants ont trouvé le rapport catégoriel : -ie est la marque morphologique d'un nom féminin et ont associé les deux éléments dans une relation syntaxique juste : science de la mesure et non mesure de la science. Quant aux autres, ils n'ont pas pu répondre.

- Un 6^e test identique portait sur un mot composé non dérivé, sans relation syntaxique entre les éléments.

Test 6 :

- Consigne : vous connaissez kilomètre et kilogramme, que veut dire kilofranc ?

- Résultat :

17% des étudiants ont donné une définition adéquate ; soit « mille francs ». 17 % ont donné une définition erronée en définissant le mot kilo comme une unité de masse, une quantité importante et non comme un nombre. Le reste n'a pas répondu à cette question.

Commentaire :

Ce test confirme l'hypothèse selon laquelle les étudiants de ce niveau-là ont plus de difficultés à réaliser des opérations sémantico-morphologiques que les opérations simples.

3. Conclusion

Cette étude a permis de conclure que la compétence morpho-lexicale chez nos étudiants est insuffisamment maîtrisée, tant sur le plan de la précision que sur celui de la mobilisation stratégique des ressources lexicales. L'analyse des productions recueillies révèle une connaissance incomplète du fonctionnement des unités lexicales, souvent limitée à une mémorisation isolée des mots, sans réelle connaissance des mécanismes morphologiques (dérivation, composition, flexion) ni des relations sémantiques (polysémie, synonymie, antonymie, réseaux lexicaux). De ce fait, l'usage du lexique apparaît essentiellement intuitif, approximatif et lent, ce qui entrave la fluidité discursive ainsi que la structuration de la pensée. Cette situation semble liée à l'absence d'un enseignement explicite et systématique de la morphologie lexicale et de la structuration sémantique du vocabulaire. Le lexique est souvent abordé de manière incidente, au gré des textes étudiés, sans progression méthodologique ni objectifs clairement définis en matière de construction du sens et d'enrichissement lexical. Or, les travaux en didactique du lexique soulignent que la compétence lexicale constitue un pilier fondamental de la compétence communicative, car elle conditionne non seulement la compréhension et la production langagières, mais aussi la capacité d'abstraction, de conceptualisation et d'argumentation. Comme le prône Bachir (2017), communiquer dans une langue donnée, c'est utiliser incontestablement le lexique de cette langue, et la compétence lexicale constitue une composante essentielle de la compétence de communication, tant en compréhension qu'en production. Au regard de ces constats, nous proposons l'introduction d'une matière spécifique intitulée « Lexico-sémantique de la langue d'étude ». Cette discipline aurait pour objectif de systématiser l'enseignement du fonctionnement du vocabulaire en articulant trois dimensions complémentaires : La dimension morphologique, visant à développer la conscience des procédés de formation des mots et à renforcer l'autonomie lexicale des apprenants, la dimension sémantique, centrée sur les relations de sens, les champs lexicaux et les réseaux conceptuels et la dimension discursive et cognitive, permettant de relier le lexique à l'organisation de la pensée et à la construction du discours. Une telle programmation contribuerait à dépasser l'apprentissage superficiel du vocabulaire pour instaurer une véritable compétence

d'analyse et de manipulation lexicale. En favorisant la réflexion métalinguistique et la pratique régulière d'activités de transformation, de reformulation et de structuration lexicale, elle permettrait aux apprenants d'articuler plus efficacement langage et pensée. En définitive, le développement d'une compétence morpho-lexicale structurée et consciente apparaît comme une condition essentielle pour améliorer la qualité des productions orales et écrites, renforcer l'autonomie linguistique des apprenants et soutenir leur réussite académique.

Références bibliographiques :

- Bachir, H. (2017). De la décontextualisation du vocabulaire au collège. *Taalimia*, 7(3), 339-348.
- Bogaards, P. (1994). Le vocabulaire dans l'apprentissage des langues étrangères. Paris, France : Hatier/Didier.
- Cuq, J.-P., & Gruca, I. (2017). Cours de didactique du français langue étrangère et seconde. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble
- Florin, A. (1993). Les connaissances lexicales des enfants d'école primaire. *Repères. Recherches en didactique du français langue maternelle*, (8), 93–112.